

DOSSIER DE PRESSE

Conférence de presse : mardi 30 juin 2015, 11h



VIOLENCES
1^{er} JUILLET 2015 – 19 JUIN 2016

MUSÉE DE/LA MAIN
UNIL / CHUV

Musée de la main UNIL-CHUV
Bugnon 21 - 1011 Lausanne - m2 CHUV
021 314 49 55 - www.museedelamain.ch
ma - ve 12h à 18h, sa - di 11h à 18h, lu fermé
écoles aussi le matin sur réservation

Partenaires institutionnels

Partenaires de l'exposition

www.museedelamain.ch

Contact presse

carolina.liebling@hospvd.ch

Direct : 021 314 49 56 / Accueil du musée : 021 31449 55

SOMMAIRE

1. COMMUNIQUÉ DE PRESSE	3
2. UNE EXPOSITION EN HUIT ÉTAPES	5
3. UNE EXPOSITION IMMERSIVE ET INTERACTIVE	10
4. DES ÉVÉNEMENTS	12
5. RÉALISATION ET PARTENAIRES	12
6. ADRESSES, HORAIRES ET PRIX D'ENTRÉE	14
7. LÉGENDES DES IMAGES DE PRESSE	15

1. COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VIOLENCES

1^{er} juillet 2015 – 19 juin 2016

Musée de la main UNIL-CHUV, Lausanne

Les manifestations de la violence sont plurielles et protéiformes, visibles ou parfois cachées et honteuses, dénoncées ou banalisées. Au travers de regards multiples, l'exposition VIOLENCES questionne les diverses formes et sphères de la violence interpersonnelle. Elle interroge aussi des idées reçues et des paradoxes : Notre société est-elle réellement de plus en plus violente, comme le laisserait supposer la (sur)médiatisation de certains faits divers ? Comment expliquer une sensibilité accrue face à ces phénomènes et, dans le même temps, une fascination pour le spectacle violent ? Existe-t-il une « violence juste » ?

Une exposition qui interpelle. L'exposition questionne notre propre rapport à la violence. Des dispositifs interactifs, des témoignages audio, des avis d'experts, mais aussi de courtes fictions filmées interpellent le visiteur et l'amènent à se positionner de manière objective et subjective. D'entrée de jeu, il voit défiler une série de scènes auxquelles il est invité à attribuer un degré de violence. Il réalise que la perception de la violence varie non seulement en fonction de chacun de nous, mais également en fonction des contextes historiques, géographiques, culturels, etc.

Un parcours, des perspectives. L'exposition est structurée comme un parcours, proposant au visiteur de suivre la perspective de divers acteurs de la violence : de l'agresseur à la victime, du législateur au bourreau, du témoin au tuteur de résilience. Ces différents points de vue amèneront notamment le public à sonder l'origine des violences, les modes de répression et leurs limites, la souffrance liée aux violences domestiques, professionnelles ou scolaires, et encore les moyens de ritualiser ou de canaliser l'agressivité.

Du savoir commun et des idées reçues. Chaque étape du parcours interroge le savoir commun pour infirmer ou, au contraire, confirmer certaines idées reçues. Notre société est-elle vraiment de plus en plus agressive ? La violence est-elle liée au genre et à l'âge ? Est-ce que les personnes qui se sentent le plus vulnérable sont aussi celles qui figurent majoritairement parmi les victimes ? Où la violence se manifeste-t-elle le plus souvent : dans la rue ou à domicile ? Les peines sévères permettent-elles de prévenir la violence ? L'information médiatique a-t-elle une fonction dissuasive ou incitative sur les actions violentes ?

Des expériences. Tout au long de l'exposition, le visiteur est amené à tester son rapport à l'agressivité. D'une part, il visionne une série d'expériences menées dans le domaine de la psychologie sociale. L'expérience de Milgram (années 1960) étudie par exemple l'influence de l'autorité et de l'obéissance sur la violence. D'autre part, grâce à des dispositifs interactifs, le visiteur peut lui-même expérimenter sa perception de la violence. La frustration engendrée par un jeu impossible le rend-il agressif ? La pression du groupe le pousse-t-il au passage à l'acte ? Quel type de redresseur de torts est-il : préfère-t-il dissuader, éduquer, venger ou réparer ? Que ressent-il en se défoulant sur un punching ball ? Et en méditant, le regard posé sur des herbes caressées par une douce brise ?

Des témoignages et des avis d'expert.e.s. Afin de favoriser une approche de la violence personnelle et centrée sur le sujet, l'exposition propose au visiteur d'écouter une série de témoignages et d'avis d'experts. Il est pour cela invité à s'installer dans un décor évocateur.

Du cinéma. Dans chaque chapitre de l'exposition, un court-métrage synthétise une problématique de manière poétique, ironique, impertinente. Ainsi, dans « Les insolences d'une caméra », François Méan aborde la violence insidieuse et symbolique de la stigmatisation raciste. Un immigrant haïtien en perd son sourire sur sa photo de passeport.

De la photographie. Témoin par excellence, la photographie joue souvent un rôle clé au sein de la violence. L'exposition sélectionne une série d'œuvres qui questionnent la thématique de manière subtile, en captant notamment des traces plus que des manifestations immédiates. Dans sa série « Esclavage domestique » (2006), le photographe français Raphaël Dallaporta saisit l'anonymat des façades des maisons et immeubles qui restent muets face aux douleurs qu'ils ont abritées.

Des événements. Des rencontres, des soirées festives et des animations pour jeune public accompagnent l'exposition. Tous les détails sur www.museedelamain.ch

VIOLENCE, PARLONS-EN AUTREMENT Juin 2015 – juin 2016. En phase avec l'exposition, le Département universitaire de médecine et santé communautaires du CHUV organise une série d'événements consacrés à la prévention de la violence. Programme complet: www.chuv.ch/dumsc

2. UNE EXPOSITION EN HUIT ÉTAPES

L'AGRESSIVITÉ

Un comportement inné ou acquis ?

Cette vaste question divise des générations de philosophes et chercheurs.

L'une des conceptions de l'origine de la violence suggère que nos comportements agressifs seraient tous étroitement liés à notre nature. L'agressivité est observée chez de nombreux mammifères, pour défendre un territoire ou repousser un rival, des paramètres essentiels à la survie de l'espèce. Elle semble aussi être une composante normale du développement psychique, affectif et relationnel de l'enfant, qui lui permet de préciser ses sentiments et de tester son environnement.

Des théories obsolètes affirment que les individus sont déterminés dès leur naissance. Selon le médecin allemand Franz-Joseph Gall (19^e siècle), le criminel serait ainsi identifiable à une bosse du crâne, située derrière l'oreille droite. Dans les années 1960, on imagine même un chromosome Y surnuméraire comme marqueur de la criminalité. De nos jours, des études scientifiques font l'hypothèse que des lésions ou dysfonctions cérébrales pourraient être associées à des conduites impulsives ou agressives. Nos gènes ont bien une influence sur ce que nous sommes. Cependant ils ne déterminent pas entièrement nos comportements qui dépendent de l'environnement physique, psychique et social dans lequel nous évoluons.

Chez l'humain, on relève une forte part d'apprentissage dans le développement de l'agressivité. L'imitation joue un grand rôle, les enfants reproduisant les modèles de leurs parents ou de leur groupe social. La culture tient aussi une part importante, notamment en admettant certaines brutalités considérées comme intolérables chez d'autres. Si des facteurs individuels, interpersonnels ou communautaires modulent le risque de violence, le passage à l'acte n'est pourtant jamais une fatalité.

LES NORMES

De la prévention à la révolte

Commandements, lois, préceptes, prescriptions, règlements, discipline, politesse : autant de codes qui cherchent à cadrer l'agressivité des humains et à permettre leur cohabitation harmonieuse.

L'intériorisation de ces codes de conduite, qui fixent ce qui est admis et ce qui ne l'est pas, commence dès la petite enfance. Les systèmes sécuritaires et répressifs insistent sur l'obligation d'accepter et de respecter ces normes, au risque de lourdes sanctions en cas de transgressions. Les régimes plus ouverts privilégient la prévention et les mesures de justice sociale.

Chacun de nous joue quotidiennement avec les règles et leurs limites. Une certaine dose d'insoumission semble même nécessaire à la créativité et à l'innovation. Le jeune enfant ne peut pas grandir, ni apprendre à penser par lui-même sans désobéir.

Ces dernières années, les actions collectives de désobéissance, violentes ou pacifiques, se sont multipliées. Les protestataires brandissent ainsi leur statut de citoyen pour dénoncer l'impossibilité d'agir sous contrainte. Souvent, ils prennent volontairement une part de risque

pour signaler une injustice. Ils tentent de créer une identité collective de citoyens en colère ou de victimes d'un système, identité qu'ils revendiquent dans l'espace public. Les médias et le droit sont également impliqués pour rendre la lutte publique et témoigner de la détermination de l'engagement. Le militant doit résoudre le conflit entre la transgression des normes sociales dominantes et la poursuite de ses idéaux.

L'ÉDUCATION

Cadre ou source de violence ?

L'enfant est-il naturellement doué d'empathie, enclin à rechercher l'attachement et les relations sociales ? Ou naît-il agressif, porté à se défendre et à attaquer pour survivre ?

En tous les cas, l'enfance semble être un moment crucial pour préserver ou au contraire endiguer la nature du petit humain.

Proverbes, versets bibliques, dogmes théologiques ou réflexions philosophiques attestent que les châtements corporels ont longtemps fait partie intégrante de l'éducation. La violence paraissait justifiée pour inculquer la sagesse, racheter l'enfant corrompu par le « péché originel », contenir sa brutalité animale ou encore maîtriser ses pulsions.

Rares sont les voix qui s'opposent aux punitions corporelles avant le 17^e siècle. Dans la seconde moitié du 20^e siècle, la psychologue suisse Alice Miller affirme qu'une éducation répressive est non seulement à l'origine de comportements agressifs, mais contribue aussi aux pires dérives génocidaires. Très jeunes, les enfants apprennent à se soumettre à celles et ceux qui les dominent. Ils intègrent le recours à la violence comme un moyen de résoudre les conflits. Adultes, ils reproduiront ces comportements et auront du mal à se soustraire à l'autorité, même lorsque cette figure du pouvoir prône des valeurs qu'ils désapprouvent.

Aujourd'hui, l'éducation cherche un équilibre entre cadre strict et bienveillance, entre rapport de force et négociation, entre intégration docile et accompagnement vers l'autonomie.

LA PUNITION

Juste peine ou école de la violence ?

Quel est le sens de la punition ? Que vise-t-elle ? Est-elle indispensable pour garantir les droits de chacun et pour réaffirmer l'existence de la loi ?

L'une des premières formes de punition est la vengeance. Elle consiste à infliger à l'auteur le même traitement qu'il a fait subir à la victime. Sorte de « récompense négative », cette forme de peine, appelée rétributive, tente de rendre justice en exigeant une compensation qui soit à la hauteur du mal subi. Si elle rétablit un supposé équilibre, elle n'a cependant que peu d'utilité sociale.

Afin de maintenir la cohésion sociale, d'autres modes de sanction marquent les limites de ce qui est permis, en rappelant le pouvoir souverain de l'Etat. Ainsi, la resocialisation vise à réadapter le déviant aux normes de l'environnement, en essayant de corriger ses comportements. L'intimidation cherche à dissuader tous les auteurs potentiels ou avérés de commettre un délit ou de récidiver. Un autre type de peine consiste à éloigner le délinquant de la société, par exemple en l'enfermant et, à l'extrême, en lui ôtant la vie. D'autres sanctions encore assignent l'auteur de l'infraction à réparer le dommage qu'il a causé, par un travail fourni au profit de la

victime ou de la communauté. Quant à la réconciliation, elle met en place une médiation entre l'auteur et la victime.

Ce bref panorama le montre, les peines et leurs fonctions sont multiples et ne contribuent pas toujours et de manière sûre à pacifier les rapports humains. Parfois elles risquent même d'inspirer la violence.

LA SOUFFRANCE

Violence domestique, violence invisible

Homicides, infanticides, tueries : souvent les médias relaient des violences domestiques particulièrement sordides et impressionnantes. Derrière ces faits divers choquants se cachent de nombreux cas beaucoup plus discrets. Une multitude d'actes qui laissent des cicatrices physiques et psychiques durables, commis entre quatre murs, dont les victimes sont majoritairement des femmes et les auteurs majoritairement des hommes. Selon une étude parue en 1997, en Suisse, 1 femme sur 5 subit des violences physiques ou sexuelles de la part de son conjoint au cours de sa vie ; et 2 femmes sur 5 sont victimes d'atteintes psychologiques. Et tous les milieux sociaux sont concernés.

Commises à l'abri des regards, ancrées dans des traditions patriarcales qui cautionnent un traitement inégal des genres, ces violences sont d'autant plus difficiles à dénoncer pour celles qui les subissent. Humiliées, dénigrées, méprisées, menacées, les victimes éprouvent peur, honte, et culpabilité. Dans l'espoir d'un changement possible, elles sous-estiment fréquemment la gravité des faits et les auteurs ont tendance à se déresponsabiliser. Par loyauté à l'égard de leurs parents et par peur des représailles, les enfants souffrent en silence.

Et pourtant les choses évoluent : de plus en plus, la violence domestique est considérée comme un problème social et de santé publique. Des lois et des institutions visent à protéger celles et ceux qui se croyaient isolés dans la sphère privée.

LA SOUFFRANCE

Le travail : tourment psychologique et souffrance physique

L'origine éloquente du mot « travail » souligne l'histoire douloureuse de cette activité humaine. Le terme latin *tripalium* désigne un instrument à trois pieux auquel on attachait les animaux pour les ferrer ou les esclaves pour les punir. Le verbe « travailler », issu de *tripaliare*, signifie tourmenter, torturer avec le *tripalium*. Le terme « travail » indique aussi un tourment psychologique et une souffrance physique.

Aujourd'hui encore, le travail n'est pas toujours source de plaisir et d'accomplissement de soi : tâches monotones, répétitives, pénibles physiquement ou psychiquement, quête effrénée de rentabilité, course à la productivité, mauvaises pratiques de gestion, statuts précaires ou figés, concurrence... autant de conditions qui marquent le quotidien de nombreux salariés. D'autres encore sont exposés à une agressivité récurrente ou soumis à des bizutages particulièrement humiliants et dégradants.

Souffrances physiques et psychiques vont souvent de pair. En 2003, une étude européenne a montré que 33% des personnes se déclaraient dans une situation de harcèlement moral au travail. Ces attitudes et conduites qui blessent, rabaissent les gens au travail et portent ainsi atteinte à leur intégrité ont longtemps été niées ou passées sous silence. Depuis quelques

années, le phénomène ne cesse de s'affirmer dans l'espace public, entre combats syndicaux et prises en charge médicales.

LA SOUFFRANCE

L'école, un univers violent ?

Brutalités physiques, pressions psychologiques, incivilités : le sentiment d'une recrudescence des actes agressifs et des comportements indisciplinés en milieu scolaire suscite interrogations et inquiétudes auprès des enseignants, des parents et des autorités politiques. Pourtant les historiens comme nos (grands-)parents nous rappellent que la violence à l'école a toujours existé. Les coups ont même longtemps été considérés comme un outil pédagogique.

Ce n'est qu'à la fin des années 1960 que le modèle autoritaire d'enseignement est remis en question. Et le « droit de recevoir une éducation non-violente » n'est établi par l'UNICEF qu'en 1989 dans la Convention relative aux droits de l'enfant. Le respect de l'intégrité corporelle et psychologique des élèves va de pair avec une diminution générale de la tolérance face aux violences.

Cette sensibilité accrue donne régulièrement lieu à des enquêtes qui se penchent sur ces phénomènes. L'une d'entre elles compare l'évolution des comportements agressifs à l'école chez les jeunes de 15 ans, entre 2002 et 2010, en Suisse. En 2010, plus de 70% des garçons et un peu moins de 50% des filles disent avoir été auteurs de déprédations, coups, menaces, vol, racket ou brimades répétées. Environ 60% des garçons et 50% des filles disent avoir subi au moins un acte de ce type. Les comportements agressifs ne sont donc pas marginaux dans les écoles suisses et n'ont, excepté pour le harcèlement, pas faibli durant la période étudiée. Sachant que même des épisodes isolés et de prime abord mineurs peuvent avoir des conséquences lourdes pour les victimes, il s'agit de les prendre au sérieux.

LE TÉMOIGNAGE

Devoir de mémoire ou plaisir de frémir

Le témoignage est constitutif de l'histoire, de la mémoire. Il saisit la réalité, l'enregistre, l'atteste et la transmet. Et nous sommes toutes et tous des témoins.

Mais pourquoi témoigner de la détresse de l'autre ? Comment dire ou montrer la cruauté ? Le témoin joue un rôle délicat et nécessaire. En relayant la souffrance, il empêche l'oubli tout en appelant à l'action, ou du moins au souvenir. Il s'engage auprès des victimes, et aussi auprès de celles et ceux qu'il cherche à impliquer.

L'impact du témoignage dépend beaucoup de sa forme. Une représentation crue et directe force le regard et choque. La dramatisation provoque émoi et indignation, mais elle peut aussi susciter une curiosité égoïste, pour le plaisir de frémir. Un rapport détaillé sur des violences commises vise certainement à instruire, convaincre, dissuader, ou permet parfois à la victime d'être reconnue comme telle. Les récits discrets ou les images abstraites tentent de préserver la dignité de celles et ceux qui souffrent. Certains reprochent à l'esthétisation de la violence de détourner l'attention du sujet dénoncé pour l'attirer sur la beauté de la forme.

Témoigner de la violence n'est donc pas chose facile. Et à l'heure de l'information permanente, les témoins butent de surcroît contre la saturation et l'indifférence. Entre devoir de mémoire et risque de banalisation ou de voyeurisme, l'équilibre est souvent fragile.

DES ALTERNATIVES

Exutoires ou incitations ?

Le sport aide-t-il à évacuer un supposé « trop plein d'agressivité » ? Permet-il de cadrer, par une activité ritualisée et réglementée, des comportements illicites ou inacceptables dans d'autres contextes ? Ou valorise-t-il simplement une attitude combative, essentielle à la performance ? Les avis sont partagés.

Les bagarres, jeux de lutte et autres chamailleries entre jeunes enfants sont-ils utiles à leur développement social ? Utiles à l'ajustement de leurs conduites envers leurs pairs ? Ou au contraire, ces combats suggèrent-ils aux bambins un modèle négatif qu'ils risquent de reproduire hors du contexte ludique ? Là encore les positions divergent.

Et les jeux électroniques violents, rendent-ils agressifs ? Ou sont-ils des instruments efficaces pour apprendre à réguler des tendances violentes et à anticiper des attaques éventuelles ? La querelle se poursuit là aussi.

Tous ces débats ne sont pas nouveaux. Le philosophe grec Aristote (4^e siècle av. J.-C.) affirmait déjà qu'il était possible de se purger de certaines de ses émotions en assistant à une tragédie. Le théâtre à son époque, comme aujourd'hui le cinéma, la littérature, ou même les médias à sensation permettraient de vivre par procuration des pulsions réprimées, sans qu'il soit nécessaire de passer à l'acte dans la vie réelle. C'est ce que semble confirmer le contraste saisissant entre la prolifération de toutes sortes de représentations violentes et la diminution remarquée des homicides, du moins en Europe occidentale.

3. UNE EXPOSITION IMMERSIVE ET INTERACTIVE

La scénographie de l'exposition *VIOLENCES* place le public au centre d'un dispositif conçu pour le concerner. La mise en scène épouse le thème et participe à l'interprétation. Le visiteur est d'emblée plongé dans un environnement sensoriel qui le rend à la fois actif et réceptif, par les décors, les matériaux, le mobilier et les ambiances visuelles et sonores. Pris dans un espace intimiste, il est immergé dans la thématique et découvre de manière sensible, intellectuelle et émotionnelle la variété des objets, des documents, des œuvres et des dispositifs interactifs qui illustrent le sujet sous divers éclairages. De l'expérimentation à l'émotion en passant par la connaissance, le parcours du visiteur propose une diversité d'approches, de contenus et de supports.

Aperçu de quelques modules interactifs qui jalonnent l'exposition

PERCEPTION DE LA VIOLENCE

D'après une étude d'Alain Clémence, prof. en psychologie sociale à l'UNIL, et de ses étudiants
Par Sébastien Baudet [syp•ia]

Le visiteur prend position en évaluant le degré de violence de divers comportements : forcer un enfant à finir son assiette, humilier une personne en public, etc. Il questionne sa perception de la violence et découvre où il se situe par rapport aux autres visiteurs.

L'EXPÉRIENCE

Par Sébastien Baudet [syp•ia]

Une expérience qui teste la concentration du visiteur, tout en mesurant son degré de nervosité et d'agressivité.

QUEL DESTIN POUR BUBULLE ?

Par Marc Wettstein, Les Ateliers modernes. Une réinterprétation de l'œuvre « Helena & el Pescador », 2000, de Marco Evaristi.

Bubulle, le poisson rouge, nage dans un mixeur. Le visiteur va-t-il l'actionner pour participer à une étude scientifique ?

LE SANCTIOMÈTRE

Par le Stapferhaus, Lenzburg, réalisé par Lorenz et Andreas Widmer

Le visiteur est invité à s'asseoir sur le siège de la justice pour cerner son profil en matière de punition. Préconisera-t-il la vengeance, la dissuasion, l'éducation ou plutôt la réconciliation ?

LE FILM DONT VOUS ÊTES LE TÉMOIN

Par Sébastien Baudet [syp•ia]

Un fauteuil invite le visiteur à s'installer dans un cinéma. Il devient acteur et témoin des films projetés en choisissant le comportement qu'il aurait à la place du héros.

REGARDE-MOI

Par Sébastien Baudet [syp•ia]

La violence ne doit pas rester invisible. Par son regard, le visiteur devient témoin et fait disparaître progressivement les traces de violences physiques visibles sur le visage d'une victime.

MÉMOIRE

Le visiteur est invité à déposer une pensée ou un souvenir dans un mémorial.

LE FRISSON PAR PROCURATION

Par Marc Wettstein, Les Ateliers modernes.

Une installation qui permet de vivre une scène d'un film mythique comme si on y était et de se projeter dans la peau des personnages.

ZÉPHYR

Par Jean-Michel Saxod_Raphaèle Gygi

La visite se termine par une installation apaisante et introspective. Un vent doux et agréable caresse le visiteur avant son départ et l'invite à la méditation.

4. DES ÉVÉNEMENTS

Le Musée de la main UNIL-CHUV a programmé toute une série d'événements qui prolongent l'exposition. Cette large palette d'animations et de rencontres s'adresse à différents publics : familles, adultes, enfants, élèves, etc.

Le programme détaillé figure sur le site internet du musée depuis lequel il peut être téléchargé : www.museedelamain.ch

5. RÉALISATION ET PARTENAIRES

CONCEPTION: Roxanne Currat, Carolina Liebling, Martine Meyer, Francesco Panese, avec la contribution d'Olivier Glassey

ADMINISTRATION: Pascale Perret

ACCUEIL DES PUBLICS: Lucien Musolino

SCENOGRAPHIE: Les ateliers du Colonel – Laurent Junod & Serge Perret

MONTAGE ET CONSTRUCTION: Constance Allaz / David Baumgartner / Grégoire Bolay / Vincent Favre / Arthur Galifier / Luc-Etienne Gersbach / Léa Glauser / Antonin Halm / Victor Hunziker / Myriam Meyer / Jérémy Montico / Phu Nyin Ayit / Loïc Pipoz / Cristina Rubio Yedra / Lola Sacier / Jean-Michel Saxod / Nicolas Sjöstedt / Raphaël von Allmen / Baker Wardlaw

IMPRESSIONS: Datatype Lausanne SA / Decobox / Polygravia - Arts graphiques SA / Sérigraphie Uldry AG / Ted Support / Jacques Verstaete

INTERACTIFS ET INSTALLATIONS MULTIMEDIAS: Sébastien Baudet, [syp•ia] / Raphaële Gygi / Marc Wettstein, Les Ateliers modernes / Andreas et Lorenz Widmer

TEMOIGNAGES AUDIO: Stéphane Gabioud

MONTAGES AUDIOVISUEL: Alain Laesslé Concepts – Alain Laesslé, Thierry Magnin

GRAPHISME: www.atelierpoisson.ch

COLLABORATIONS: Catherine Défayes / Jean-Michel Mayor / Joseph Felker / Jeanne Guye / Karin Leuenberger / Soraya Moustadrif / Danaé Panchaud / Saza Sulejmani / Sibylle Thévenaz

PHOTOGRAPHES, REALISATEURS, ILLUSTRATEURS: Marcel Barelli / Patrick Chappatte / Frédéric Choffat et Julie Gilbert / Raphaël Dallaporta / Joseph DeLappe / Dieter Fahrner / Gabriele Galimberti / Interfoto, Genève / Grégoire Korganow / Michelle et Uri Kranot / Ana Lorenz / Jean-François Méan / Gottfried Mentor / Libia Posada / Virginie Rebetez / Christophe Saber / Christoph Schütz / Amon Tobin / Chris Ullens / Maximilien Urfer / Knut Egil Wang / Zep

PARTENAIRES PRETEURS: Archives cantonales vaudoises, Lausanne / Association Base-Court, Lausanne / Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne / Bibliothèque d'histoire de la médecine et d'éthique médicale (CHUV), Lausanne / Bibliothèque Jeunesse de la Ville de Lausanne / Cinémathèque suisse, Lausanne / Editions d'En bas, Lausanne / Musée historique de Lausanne / Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne / Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne / Maison d'Ailleurs, Yverdon-les-Bains / Fondation vaudoise du patrimoine scolaire, Yverdon-les-Bains / Musée d'ethnographie de Neuchâtel / Musée romain d'Avenches / Musée suisse du Jeu, La Tour-de-Peilz / Fondation du château de Chillon, Veytaux / Médiathèque Valais, Sion / Stapferhaus, Lenzburg / Amnesty International, Section suisse /

Parti Socialiste Suisse / Amnesty International Belgique francophone / Editions Academia, Louvain-la-Neuve, Belgique / Mouvement Ni Putes Ni Soumises, France / Ministère de la santé, des services sociaux et de l'égalité, Espagne / DDB Budapest, Hongrie / Blue Seat Studios, Etats-Unis / Rob Bliss Creative, Etats-Unis

UNIL: Institut de criminologie et droit pénal, Ecole des sciences criminelles / Institut de psychologie / Observatoire de sciences politiques et société / Institut des sciences sociales

CHUV: Département de médecine et santé communautaires / Centre universitaire romand de médecine légale / Unité de médecine des violences / Institut universitaire de médecine sociale et préventive / Département de psychiatrie / Les Boréales / Institut universitaire romand de Santé au Travail

Haute école pédagogique Lausanne / Laboratoire de génétique comportementale – NCCR Synapsy, EPFL / Centre d'accueil MalleyPrairie, Lausanne / Centre pour l'action non-violente, Lausanne / Unité de psychologie clinique développementale, Université de Genève / Viol-Secours, Genève / Laboratoire de cognition comparée, Université de Neuchâtel / Centre romand de recherche en criminologie, Université de Neuchâtel / Office fédéral de la statistique, Neuchâtel / Bibliothèque Nationale de France / Ecole de psychologie, Université de Birmingham, Angleterre / Wellcome Trust Institute, Londres, Angleterre / Alexandra Milgram, Alexander Street Press, Etats-Unis / Département de psychologie, Université de Stanford, Etats-Unis / Université de Yale, Etats-Unis / Office national du film du Canada / Keystone

Police municipale de Lausanne, Brigade Jeunesse / Police cantonale vaudoise / Police de l'Ouest lausannois / Police Riviera

RTS Radio Télévision Suisse / Web TV Genève

ET: Marcelo Aebi / Albert Bandura / Raphaëlle Beck / Raphaël Bellon / Jean-Alexandre Blanchet / Véronique Botteron / Emilie Bovet / Alain Clémence / Laurent Deshusses / Marco Evaristti / Daniel Fink / Marie-Claude Hofner / Emilie Jendly / Vincent Kucholl / André Kuhn / Yves Matthey / Alexandra Nguyen / Florence Quinche / Vincent Veillon / Philip G. Zimbardo

ANIMATIONS: Bruno Quiblier et Sandrine Normand, Association Base-Court / Belinda Forny, chargée de prévention à la Brigade Jeunesse, Police municipale de Lausanne / Adjudant Pierre-André Emery, chargé de prévention à la Police Riviera / Adjudant Daniel Dudan, chargé de prévention à la Police de l'Ouest lausannois / Commissaire Pierre-Olivier Gaudard, chef Division prévention criminalité Police cantonale vaudoise / Etat de Vaud, Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes

MEDIATEURS: Emmanuelle Anex / Stéphane Chapuis / Garance Dupuis / Valentine Lasserre / Le Thy Nguyen / Jean Pauporté / Sarah Vacle

PARTENAIRES DE L'EXPOSITION: Loterie Suisse romande / Etat de Vaud Service de la Santé Publique SSP / Fondation Leenaards / Programme national Jeunes et violence. Programme de prévention de la Confédération, des cantons, villes et communes / Etat de Vaud Service de prévoyance et d'aide sociales SPAS / Fondation de Famille Sandoz / Etat de Vaud Commission cantonale de lutte contre la violence domestique CCLVD / Etat de Vaud Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes / Etat de Vaud Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation / Lausanne Région

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS: UNIL / CHUV / Fondation Claude Verdant / EPFL / KBL

6. ADRESSES, HORAIRES ET PRIX D'ENTRÉE



UNIL / CHUV

Musée de la main UNIL-CHUV

Rue du Bugnon 21

CH - 1011 Lausanne

+41 (0)21 314 49 55

mmain@hospvd.ch

www.museedelamain.ch

HORAIRES

Ma-ve: 12h-18h

Sa-di et jours fériés: 11h-18h

Fermé le lundi

Pour les écoles, ouvert aussi le matin sur réservation

PRIX

Adultes : CHF 9.-

Tarif réduit (étudiants, AVS AI, etc.) : CHF 5.-

Tarif de groupe dès 10 personnes : CHF 8.- / 4.-

1^{er} samedi du mois : gratuit


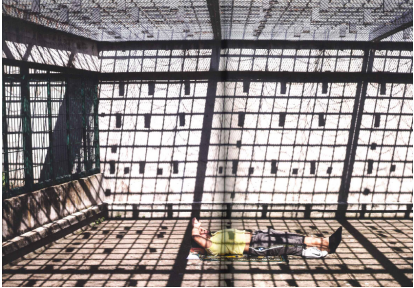


Ecoles publiques vaudoises : gratuit

Entrée libre sur présentation de la carte : journaliste, carte ICOM/AMS, carte Raiffeisen,...





Visites guidées sur demande pour groupe de 5 à 20 personnes : CHF 100.- / CHF 80.-

7. LÉGENDES DES IMAGES DE PRESSE

	IMAGE	LEGENDE ET COPYRIGHT
<p>01-presse-violences-affiche.jpg</p>		<p>Affiche de l'exposition <i>VIOLENCES</i> Graphisme : © www.atelierpoisson.ch</p>
<p>02-presse-violences-Galimberti.jpg</p>		<p><i>Li Yi Chen - Shenyang, Chine</i>, de la série <i>Toy Stories</i> © Gabriele Galimberti 2014</p>
<p>03-presse-violences-Bobo-Doll-Bandura.jpg</p>		<p><i>L'expérience de la poupée Bobo</i> 1961 Réalisée par © Albert Bandura Photos tirées de la vidéo de l'expérience</p>
<p>04-presse-violences-Bobo-Doll-Bandura.jpg</p>		

<p>05-presse-violences-Prison-Stanford-Zimbardo.jpg</p>		<p><i>L'expérience de Stanford (effet Lucifer)</i> 1971 Réalisée par © Philip G. Zimbardo Photos tirées du film-documentaire « Quiet-Rage » réalisé par Stanford Instructional Television Network, 1988</p>
<p>06-presse-violences-Korganow.jpg</p>		<p><i>Cour de promenade, quartier d'isolement</i>, de la série <i>Prisons</i> Grégoire Korganow 2012 © Grégoire Korganow pour le CGLPL</p>
<p>07-presse-violences-Wang.jpg</p>		<p><i>L'atelier de céramique</i> de la série <i>Inside Norway's Halden Prison</i> Knut Egil Wang 2014 © Knut Egil Wang/INSTITUTE</p>
<p>08-presse-violences-Posada.jpg</p>		<p><i>Anonyme</i> de la série <i>Evidence clinique : Portraits</i> © Libia Posada 2007-2008</p>

<p>09-presse-violences-Dallaporta.jpg</p>		<p><i>Esclavage domestique</i> © Raphaël Dallaporta 2006 Texte Ondine Millot www.esclavagedomestique.fr</p> <p>« La patronne avait donné une liste de mots: “oui, merci, bonjour et au revoir”. C’était les seuls qu’Aina, 18 ans, avait le droit de prononcer. La journée commençait à 6 heures: préparer le petit déjeuner pour les deux enfants de la famille, puis repassage, aspirateur, lessive, vaisselle, jardinage, cuisine... Jusqu’à minuit. Aina mangeait dans une assiette “à part” les restes du repas de la famille. Elle dormait sur le carrelage de la salle de bains. Aina avait quitté Tananarive, capitale de Madagascar, sur une promesse: “un travail, de l’argent pour envoyer à ma famille, la possibilité de poursuivre mes études”. Prisonnière pendant deux ans, agressée, menacée, elle n’a touché aucun salaire. Une voisine a finalement remarqué dans le jardin cette “jeune fille maigre qui ne parlait pas”. Elle lui a donné de la crème pour soigner ses mains déformées par les crevasses. Elle a appelé le CCEM. Aujourd’hui, Aina est aide-soignante en région parisienne. Ses “employeurs” ont été condamnés à six mois de prison avec sursis, et 4500 euros d’amende. » Ondine Millot</p>
<p>10-presse-violences-Alcoolisme-MHL.jpg</p>		<p><i>Manifestation de violence due à l’alcool.</i> <i>Scène issue d’un ensemble de diapositives à visée didactique.</i> Début du 20^e siècle © Musée historique de Lausanne</p>
<p>11-presse-violences-Alimentation-Interfoto.jpg</p>		<p><i>Les coulisses du travail</i> © Interfoto 1981</p>

<p>12-presse-violences-Bonnet-ane-MCAH.jpg</p>		<p><i>Bonnet d'âne, Ecole de Missy</i> Vers 1840 © Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne Don de la Fondation vaudoise du patrimoine scolaire, 2015 Photo: JP Bariatti</p>
<p>13-presse-violences-Rebetez.jpg</p>		<p>De la série <i>Visiting Jane</i> © Virginie Rebetez 2009</p>
<p>14-presse-violences-Schütz.jpg</p>		<p><i>Gaza 0109</i> © Christoph Schütz 2009</p> <p>« Des hommes palestiniens enterrent le corps de la petite Lama Haman, âgée de 4 ans, dans un cimetière du nord de la bande de Gaza. » Reuters</p>
<p>15-presse-violences-DeLappe.jpg</p>		<p><i>dead-in-iraq</i> © Joseph DeLappe 2006-2011</p>